

# LE PUBLICISTE.

DUODI 22 Fructidor, an VI.

*Espérance à Lisbonne d'une paix prochaine avec la république française. — Eloignement de la cour de Madrid de plusieurs personnages marquans de ce royaume. — Visites domiciliaires à Milan. — Arrestation d'un grand nombre d'étrangers. — Vote de la Bavière dans la séance de la députation d'Empire du 12 fructidor. — Nouvelles diverses d'Angleterre et de Paris.*

*Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 35 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.*

*Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des supplémens qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour en former une demi-feuille.*

*Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moines, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.*

## PORTUGAL.

*De Lisbonne, le 1<sup>er</sup> fructidor.*

On continue à nous bercer de l'espérance d'une paix prochaine, & quelques apparences pourroient nous y faire croire. Les anglais transportent à Gibraltar l'hôpital & l'arsenal qu'ils ont ici, & leurs troupes se préparent à s'embarquer. Il est bien peu de personnes dans cette capitale qui ne desirerent ardemment d'être débarrassées de ces hôtes impérieux & incommodes.

## ESPAGNE.

*De Saint-Idelfonse, le 7 fructidor.*

Les événemens dont la disgrâce de Jovellanos étoit le prélude, se déploient successivement. Cet ex-ministre est parti le 3 de ce mois pour les eaux de Trillo, d'où il se rendra à Gijon, lieu fixé par le roi pour sa résidence.

Treize personnages marquans, la plupart officiers généraux, viennent d'être relégués loin de la capitale & de la cour; Valdès & Negreti, deux officiers généraux, l'un à Malaga, l'autre à Pampelune; l'inspecteur de l'infanterie, Pardo, sur la côte de Grenade; Solano, maréchal-de-camp, à Saint-Sébastien; Castagnos, à Badajoz; Cagigal, en Galice; Vallejo, à Barcelonne; le jeune duc de Crillon-Mahon, en Estramadure, &c. On ne sait pas bien encore qui a provoqué ces mesures.

Une autre éloigne de la cour trois grands d'Espagne qu'on croit apparemment plus utiles absens que présens. Le roi vient de leur donner des missions diplomatiques. Le duc d'Ossuna est envoyé à Vienne, le duc del Parque à Pétersbourg, le duc d'Uceda à Lisbonne. On s'attend à d'autres changemens. Nous sommes à tous égards dans une crise dont on ne peut prévoir les résultats. L'ambassadeur de la république française a, pour son début, de quoi exercer ses observations.

Le grand inquisiteur, qu'on croit un des principaux acteurs dans ces scènes, est menacé lui-même d'en être la victime. Il est fort question de le renvoyer à son siège

archi-épiscopal de Burgos. Il auroit probablement pour successeur, le confesseur de la reine, Musguiz; & alors, d'après le caractère connu de ce prélat, on pourroit s'attendre aux précautions les plus sévères. La santé du ministre Saavedra donne tour-à-tour des espérances & des craintes. Il n'est pas bien en ce moment. On prétend que le chef de bureau, nommé pour le suppléer, a éprouvé une mortification, que les ministres étrangers ont refusé de conférer avec lui. Mais nous n'osérions l'affirmer.

## ITALIE.

*De Rome, le 3 fructidor.*

On croit avoir ici tant de preuves de la part que la cour de Naples a eue à l'insurrection du Circeo, qu'on regarde comme probable une rupture entre cette cour & la république française; cependant S. M. S. envoie ici un ministre pour tâcher de justifier sa conduite & donner des preuves de sa loyauté envers la république.

Les troupes françaises qui arrivent tous les jours de la cisalpine & des départemens de la république, marchent à grandes journées vers les frontières du royaume de Naples.

*De Gènes, le 8 fructidor.*

Le citoyen Belleville, chargé d'affaires de la république française, part cette nuit pour Milan. On croit qu'il va concerter avec le général Brune, les moyens de maintenir l'ordre & la paix dans la Ligurie. Les nouveaux impôts que le corps législatif a été obligé de mettre pour subvenir aux besoins de l'état, ont augmenté le mécontentement, & ont donné aux partisans de l'ancien régime des prétextes de troubles.

Plusieurs bâtimens venant du Levant ont confirmé la nouvelle de l'arrivée de Buonaparte à Alexandrie; mais nous n'avons pas encore de rapport officiel. En Toscane on continue à répandre que les français sont au golfe de Salonique; & on ajoute que, les anglais les ont laissés passer, afin que l'empereur fût en quelque sorte forcé de recommencer la guerre du continent.

*De Milan, le 9 fructidor.*

Le retour du général Brune a commencé à dissiper un peu les nuages qui nous entouraient. On avoit débité à son sujet mille absurdités; & rien ne prouve plus la crainte que ce général inspire à l'aristocratie que tout ce qu'on a fait pour le dénigrer & le perdre. N'ayant pas pu le gagner, on a voulu l'éloigner; on n'a pas réussi. On assure qu'il a des pleins pouvoirs pour l'Italie, & que ses instructions lui donnent la faculté d'arbitrer entre les

différens partis qui divisent les nouvelles républiques. Ce général est fort occupé des mesures nécessaires en cas de guerre; il partira incessamment pour visiter les places fortes & les frontières.

*Du 11.* — Des visites domiciliaires ont eu lieu ici la nuit passée; un grand nombre de personnes ont été arrêtées; on ne sait pas encore qui elles sont. Ces visites ont eu pour objet de saisir les étrangers sans passe-ports & sans ayeu, & qui ne justifieroient pas, en forme, de leur séjour en cette ville.

Le même ordre, pour les visites, doit avoir eu lieu dans toutes les grandes villes de notre république.

Beccalosi & Aldini, ont reçu ordre avant-hier, du général Brune, de sortir sur-le-champ de Milan.

Deux membres du directoire exécutif ont, dit-on, donné leur démission; ce sont les citoyens Testi & Savoldi. On dit que c'est le citoyen Sepransi qui remplace un des démissionnaires.

#### P R U S S E.

*De Berlin, le 10 fructidor.*

Notre cabinet reçoit coup sur coup des avis très-inquiétans sur des conspirations vraies ou fausses en Pologne.

Jamais deux négociateurs habiles ne se sont trouvés concertés comme le prince de Repnin & M. de Cobenzel à la cour de Prusse. Le roi a dit à M. le comte de Cobenzel: « Je ne sais pas, en vérité, pourquoi l'on m'en » voit ici de grands orateurs, quand ma résolution est » bien connue. »

Sieyès a trouvé ici d'excellentes dispositions. Il ne lui reste qu'à les entretenir.

Toute la négociation se réduit en ce moment à traiter des dédommagemens à accorder à la maison d'Orange.

Le comte Hordt, général prussien, vient de mourir. C'étoit un Suédois qui avoit été obligé de s'expatrier.

M. Menken est de retour ici, & reprendra ses occupations dans le cabinet du roi de Prusse, quoiqu'il ne soit pas entièrement guéri.

#### A L L E M A G N E.

*De Hambourg, le 11 fructidor.*

M. Schultz, ministre de Prusse auprès de la Basse Saxe, a été insulté ces jours derniers dans cette ville, en plein jour & en pleine rue. Deux jeunes marchands lui ont barré le passage, même à sa porte, avec leurs chevaux. L'ambassadeur prussien s'est fâché. L'un des marchands l'a menacé de sa canne. M. Schultz a pris l'affaire d'un très-grand sérieux; il a porté sa plainte avec éclat: l'on assure même qu'il a donné sa démission à notre sénat.

*Bulletin de Rastadt, du 16 fructidor.*

Le général Lefebvre est venu ici, il y a quelques jours, pour se concerter avec les ministres français.

L'envoyé hollandais, le citoyen Buch, est rappelé; le citoyen Vangraesfeld reste seul, avec deux secrétaires.

*Note de Bavière émise dans la séance du 12 de ce mois.*

« Il résulte de la dernière note des ministres français, que les doutes élevés sur le *conclusum* de la députation du 21 thermidor, n'existent plus; que le fil des négociations est bien repris; mais les expressions de cette note ne sont rien moins que faites pour le suivre.

« Les réponses diverses données dans le *conclusum* du 21 thermidor sur les sept articles de la note française, sont comme non-avenues; & il semble qu'on est décidé

à les considérer comme telles, jusqu'à ce qu'elle répondent sur chacun d'eux par un *oui* absolu; c'est-à-dire, qu'il d'une part on n'ait qu'à demander; & de l'autre à accorder.

« On ajoute à cette prétention dans chaque note des menaces de responsabilité, comme si on comptoit pour rien l'immense sacrifice des pays situés sur la rive gauche du Rhin. La députation doit être fort rassurée sur l'absence de la responsabilité; elle est convaincue avec tout l'Empire que sa justification existe dans la marche constitutionnelle de la négociation, & dans les motifs de sa résolution.

« Si quelques hommes, parmi les Allemands, ont cru devoir presser la députation, de faire encore de plus grands sacrifices que ceux qu'elle a déjà faits, c'est le cruel effet de l'excès d'accablement auquel on est réduit par les malheurs de la guerre; malheurs qui n'ont pas même cessé tout-à-fait durant le cours des négociations. Mais les cris de l'humanité souffrante s'adressent-ils avec moins de force à la partie qui ne cesse de demander, qu'à celle qui est forcée de toujours céder? Ces plaintes du désespoir ne doivent point amener la députation à trahir envers l'Empire des devoirs, dont le fardeau est si pénible. Si elle consentoit sans examen à tout ce qui est incompatible avec la dignité, l'existence & la sûreté future de l'Empire, ce seroit alors qu'elle combleroit la mesure de sa responsabilité envers les générations présentes & à venir.

« Avant que la demande de conserver tous les postes fortifiés sur la rive droite du Rhin eût été faite, l'Allemagne croyoit sincèrement que désormais elle seroit séparée de la France par une barrière naturelle qu'on ne pourroit méconnoître, & qui seroit à l'abri de toute contestation. Cette idée devoit être une conséquence de celles qui présentoient toutes les expressions de notes respectives. Mais tout-à-coup parut celle des ministres français du 17 floréal; on y demanda toutes les isles, Cassel, Kehl, tous les postes fortifiés sur la rive droite du Rhin, & l'on voulut convertir la limite naturelle du Rhin en une barrière fictive qui facilitât pour la suite toutes les entreprises hostiles. De cette idée d'une nouvelle barrière nait naturellement celle que la députation, en l'accordant, compromettroit l'existence de l'Empire & se chargerait par-là d'une véritable responsabilité.

« L'Empire desire & doit désirer la paix; les ministres français la desirent aussi. Cette assurance est consolante. On sent donc, sans pouvoir se l'expliquer, qu'il existe dans les négociations un obstacle qui en paralise la marche diplomatique.

« Puisent enfin toutes les difficultés se terminer par des voies de modération! Dans cette situation des choses le député soussigné est forcé de persister au contenu du *conclusum* du 21 thermidor; & il pense que l'on doit déclarer aux ministres français qu'en retour de la démission d'Ehrenbreistein qu'on leur a accordée, ils doivent renoncer aux postes fortifiés sur la rive droite du Rhin, qu'il faut travailler à s'entendre sur l'article des dettes & qu'ils répondent enfin tant sur les questions qui n'ont point encore été abordées, que sur les points déjà soumis à la discussion. Comme on a déjà présenté des vœux sur des objets importants, sans prendre à cet égard aucune résolution, il convient de s'en occuper successivement de donner une note à la légation française. »

## A N G L E T T E R R E.

*De Londres, le 4 fructidor.*

Il a été tenu le premier de ce mois, un grand conseil, auquel tous nos ministres ont assisté. On en ignore encore le résultat.

Les transports qui doivent conduire 1.500 hommes aux Indes sous le convoi du *Tigre*, de 80 canons, commandé par Sidney Smith, ont reçu ordre de mettre à la voile.

Le *Lion*, de 64 canons, a été attaqué dans la Méditerranée par quatre grosses frégates espagnoles. Après un combat très-vif, il en a pris une, appelée la *Dorothée*, & a forcé les trois autres à se réfugier dans l'Espagne.

La *Vaillante*, corvette française de vingt canons & 120 hommes d'équipage, est arrivée le 27 thermidor à Portsmouth. Elle a été prise par l'*Indefatigable*, capitaine Edouard Pellew; elle étoit partie de Bordeaux deux jours auparavant avec la *Bayonne*, autre corvette, mais elles s'étoient séparées ensuite. La *Vaillante* avoit à bord 27 prêtres & 27 autres personnes qu'on transportoit à Guyanne, ainsi que la citoyenne Rovere, qui alloit rejoindre son mari.

On mande de Hull, en date du 24 thermidor, qu'il y a été arrivée une flotte suédoise escortée par un vaisseau de guerre; c'est la première fois que le gouvernement suédois a fait escorter les bâtimens marchands pour entrer dans les ports.

Le gouvernement reçut, le 29 thermidor, des dépêches de lord Saint-Vincent. Il y a toujours du trouble sur la côte de Cadix; plusieurs matelots ont été pendus.

Le capitaine Retalick est parti pour la Méditerranée; il doit passer à bord du vaisseau amiral portugais, afin d'instruire l'équipage des signaux anglais. La flotte portugaise consiste en cinq vaisseaux de ligne, qui doivent renforcer l'escadre de l'amiral Nelson.

## R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

*De Strasbourg, le 17 fructidor.*

Le comte de Metternich a remis hier à la députation de l'Empire la dernière note des ministres français, qui a été prise en considération par la députation. Il n'est pas encore décidé si cette dernière accédera aux propositions de la légation française; cependant on remarque que plusieurs envoyés de l'Empire, craignant qu'un refus absolu entraîne la dissolution du congrès & la reprise des hostilités, font tous leurs efforts pour obtenir le consentement de la députation; mais les ministres autrichiens remplissent d'intrigues pour le faire rejeter. On attend avec impatience la réponse de la députation, qui probablement décidera de la paix ou de la guerre.

En attendant, les préparatifs militaires se poussent avec plus grande activité. Le quartier-général de Parme à Mayence vient d'être transféré à Friedberg, où s'est établi le général Joubert, après avoir examiné toutes les positions des environs de Cobientz & de Neuwied. Les troupes formant le blocus d'Ehrenbreitstein ont été renforcé de quelques bataillons, & on parle plus que jamais de l'attaque de cette forteresse. Plusieurs demi-brigades se sont de nouveau avancées sur la Nidda, où un corps d'armée considérable est actuellement rassemblé. Le général Joubert a fait mettre à l'ordre, qu'avant le 1<sup>er</sup> vendémiaire prochain, tous les corps doivent être retranchés sur les bords de cette rivière, ou à l'avant-garde au-delà, & pourvus de tout ce qui est nécessaire

pour recommencer les opérations militaires par une marche rapide dans l'intérieur de l'Allemagne.

*De Paris, le 21 fructidor.*

Si nous ne nous étions sévèrement interdit toute espèce de personnalité, nous pourrions nous permettre de rire un peu, de l'embarras de certains de nos confrères qui, après avoir jeté les hauts cris contre les réformes projetées dans la république cisalpine & avoir lancé l'anathème contre nous pour les avoir, les premiers annoncées, se croient aujourd'hui obligés d'y applaudir, parce qu'ils commencent à soupçonner que ces changements se sont faits d'après les intentions du gouvernement français.

Notre directoire ne s'en est point laissé imposer par ce tumulte d'indignation factice, qu'il est facile à un parti, comme le prouvent les exemples des diverses époques de notre révolution, d'exciter dans un pays, régi par l'empire des clubs, & où, par conséquent, un petit nombre de hardis déclamateurs sont dans l'usage de s'arroger le droit de parler au nom de tous, & d'appeler contraire aux vœux & aux intérêts du peuple, tout ce qui ne convient pas ni à leurs vœux ni à leurs propres intérêts.

Des patriotes éclairés qui ont vu la république cisalpine, y avoient trouvé toute notre allure de 1793, avec cette différence essentielle néanmoins que nos agens ont empêché d'y dresser les échafauds. Le club (de Milan) qui vient d'être fermé, ressembloit tout à fait à nos jacobins (de Paris).

La république batave étoit à peu près aussi sous la même influence, avant sa révolution du 24 prairial; & elle y retombera encore, si ses nouveaux gouvernans ne tiennent les rênes de l'état d'une main plus assurée que le directoire intermédiaire, & si par des mesures fortes, ils ne déconcertent la faction qui a déjà commencé à faire le procès à cette révolution.

— On assure que la cour de Lisbonne envoie à Paris M. de Nosumat, en qualité d'ambassadeur extraordinaire pour traiter de la paix: ce ministre a, dit-on, quitté Madrid le 10 fructidor pour se rendre auprès du directoire.

— On annonce que l'ambassadeur de Naples, M. de Russo, se dispose à quitter Paris. Il est possible que sa cour lui donne une autre destination politique, ou qu'il ait réellement obtenu, comme en le dit, un congé de deux mois pour affaires de famille; mais dans les circonstances où se trouve la cour de Naples, relativement à la république, ce départ ne peut manquer de donner lieu à beaucoup de conjectures. On ajoute que M. de Russo laissera ici, en son absence, un chargé d'affaires.

— Le général anglais Cootes & le major England, qui ont obtenu du directoire la permission de se rendre en Angleterre pour un terme de trois mois, se sont embarqués à Gravelines.

— Les dernières nouvelles de Cayenne annoncent le rétablissement de la santé de Barthelemi & de Tronçon-Dacoudray. Barthelemi a quitté l'hôpital de Cayenne, & est retourné à Sinamarie.

— Le citoyen Leguay, chirurgien-accoucheur, vient d'être acquitté sur la question intentionnelle. On se rappelle qu'il avoit été accusé d'avoir soustrait un enfant, & de n'avoir ensuite pris aucune précaution pour constater sa mort. Les détails du procès ont été honorables pour lui.

— Le directoire vient de changer le mode de paiement pour la solde de l'armée française. L'arrêté très-étendu

qu'il a pris à ce sujet, a pour objet de simplifier la comptabilité, & de prévenir les fraudes nombreuses qui se commettent, parce qu'on fait payer à la république bien plus de troupes qu'elle n'en a réellement, ou qu'il y a des doubles emplois. (Cet arrêté trouvera sa place dans notre supplément destiné à recueillir toutes les loix & tous les actes du directoire).

— On dit qu'un des articles secrets du traité avec la république helvétique porte qu'elle ne sera jamais obligée ni d'avoir ni d'entretenir des troupes françaises sur son territoire.

— Les ministres d'Angleterre, de Russie & de Prusse à Florence, vont faire de fréquentes visites au pape dans sa retraite. Le saint-pere a établi auprès de lui un bureau ecclésiastique où se délivrent, mais à très-bon marché à présent, les dispenses, les brefs & les indulgences.

— Les bâtimens suédois conduits à Margate, comme chargés de munitions navales pour la France, ont été déclarés de bonne prise par les tribunaux anglais.

CORPS LEGISLATIF.  
CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen DAUNOU.

Séance du 21 fructidor.

Jourdan (de la Haute-Vienne) fait hommage au conseil, au nom du général Hardy, d'une carte topographique, fait des loistrs de ce général, & qui contient la description des pays entre Rhin & Moselle; pays où Hardy a combattu sous Marceau.

Le conseil ordonne la mention honorable & le dépôt à la bibliothèque.

Mortier-Dupon propose au conseil de convertir en résolution un arrêté qu'il a pris le 14 thermidor, portant que le directoire seroit invité à faire placer le portrait du général Marceau dans les écoles publiques.

Abolin regarde cette dépense comme inutile, les victoires & la mort glorieuse du général Marceau étant consignés dans le tableau des campagnes des armées françaises.

Goupilleau & Garan défendent le projet de résolution. Le conseil le rejette & rapporte son arrêté.

Sur deux rapports qui lui sont faits, le conseil confirme les opérations de diverses assemblées primaires du département de la Haute-Vienne, & déclare nulles celles des assemblées primaires de Lyon.

On reprend la discussion sur le tabac. Duplantier défend le projet de la commission.

On demande d'aller aux voix.

Bergasse pense qu'il faut d'abord fixer les idées du conseil sur la consommation que la commission porte à 60 millions de livres, & que Pison soutient être bien moindre.

Pison dit qu'il croit ses calculs justes.

Bailleul répond que l'impôt n'en produira pas moins huit millions.

On propose d'arrêter le principe.

Bailleul dit qu'il est consacré par une loi.

Après quelques débats, le conseil décide que l'impôt sur le tabac sera perçu en l'an 7.

Pour le surplus, on demande le renvoi à la commission, qui présentera un projet rectifié sur le mode de perception.

Après quelques débats, ce renvoi est ordonné.

Sur la demande d'une commission, le conseil se forme en comité général. La séance n'a plus été publique.

DE L'IMPRIMERIE DU PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 425.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen LALOI.

Séance du 21 fructidor.

Noblet fait un rapport sur la résolution du 6 fructidor, qui fixe les dépenses des bureaux de comptabilité pendant l'an 7.

La commission dont il est l'organe a reconnu, après un examen sévère, que le nombre des employés & le montant des dépenses de ce bureau, étoit strictement proportionné aux besoins; elle propose, en conséquence d'approuver la résolution.

Le conseil l'approuve.

Legrand fait un rapport sur la résolution du 18 thermidor, qui ordonne l'émission de 25 millions de mandats territoriaux, pour continuer le remboursement de la dette publique mobilisée.

Ce n'est point ici, dit Legrand, la création d'un nouveau papier-monnaie, il s'agit seulement de fournir aux moyens de rembourser les deux tiers mobilisés de la dette publique. Sur 65 millions de mandats émis, il en est rentré déjà 60 mille, de sorte que la liquidation est arrêtée par le défaut de moyens, de rembourser ceux dont les créances sont liquidées.

La commission propose d'approuver la résolution.

Le conseil l'approuve.

Cornet fait un rapport sur la résolution du 6 fructidor relative aux dépenses de la marine pour l'an 7. Il indique beaucoup d'articles de dépenses où il croit recourir de la profusion; d'autres qu'il regarde comme susceptibles de beaucoup d'économie; néanmoins, il propose d'approuver la résolution, pour ne point retarder les travaux de la marine.

Le conseil l'approuve.

Bourse du 21 fructidor.

Amsterdam . . . . .	59 $\frac{1}{4}$ , 59 $\frac{1}{4}$ .	Rente viagère . . . . .	17 f. 65
Idem cour . . . . .	56 $\frac{1}{2}$ , 56 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{10}$ .	Rente provis. . . . .	18 f. 75
Hambourg . . . . .	193 $\frac{1}{2}$ , 191 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ .	Tiers cons. . . . .	17 f. 50
Madrid . . . . .	11 f. 68 c.	Bon 2/3 . . . . .	2 f. 59
Mad. effect. . . . .	14 f. 62 c.	Bon $\frac{1}{2}$ . . . . .	58
Cadix . . . . .	11 f. 68 c.	Bon $\frac{1}{4}$ . . . . .	58
Cad. effect. . . . .	14 f. 62 c.	Or fin . . . . .	166
Gènes . . . . .	96, 95.	Lingot d'arg. . . . .	50 f. 75
Livourne . . . . .	105 $\frac{1}{2}$ , 104 $\frac{1}{4}$ .	Portugaise . . . . .	97 f. 50
Bâle . . . . .	1 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{2}$ per.	Piastre . . . . .	5 f. 59
Geneve . . . . .	2 $\frac{7}{8}$ per.	Quadruple . . . . .	81 f. 75
Lyon . . . . .	pair 10 j.	Ducat d'Hol. . . . .	11 f. 75
Marseille . . . . .	pair 10 j.	Guinée . . . . .	26 f. 40
Bordeaux . . . . .	pair 12 j.	Seaverain . . . . .	35 f. 15
Montpellier . . . . .	pair 8 j.		

Esprit  $\frac{1}{2}$ , 420 à 425 fr. — Eau de-vie 22 deg., 705 à 710.  
— Huile d'olive, 1 f. 20 à 25 c. — Café Martin, 3 fr. 10 cent.  
— Café St-Domingue, 2 f. 80 à 75 cent. — Sucre d'Anvers, 2 fr. 48 à 60 c. — Sucre d'Orléans, 2 fr. 40 à 55 c. — Savon de Marseille, 1 f. 10 à 15 c. — Coton du Levant, 2 f. 60 à 3 f. 10 c. — Coton des isles, 4 f. 50 c. à 5 f. 50 c. — Sel, 0 f.

La Piété filiale, poème en trois chants, auquel on a joint une lettre sur le premier devoir des mères envers leurs enfans. L'ancienne carte du royaume du Tendre, retrouvée dans les manuscrits de mademoiselle Scudéry. A Paris, chez Montardier, imprimeur libraire, quai des Augustins, n°. 28. Prix, 75 centimes, & 1 franc de port.

A. FRANÇOIS.